**Moyen Âge : Histoire et littérature**

**Séance 1 : Introduction au Moyen Âge**

Le Moyen Âge se divise en deux périodes, la première période est le XIIe et XIIIe siècles, c’est une phase de développement spectaculaire dans tous les domaines : économique, technologique, démographique, social, politique, religieux, artistique et culturel. Les XIVe et XVe siècles apparaissent comme une période de crise qui affecte tous ces aspects de la société. A chaque période, la France présente des traits accusés aussi bien dans l’essor que dans la régression.

Presque toutes la France du nord est au premier rang de la croissance économique. La France devient le pays le plus peuplé de la chrétienté, la société **des trois ordres** : « ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent » y connait son meilleur équilibre, la monarchie devient la plus puissante en Europe, avec une vivace réforme religieuse de Cluny à Cîteaux[[1]](#footnote-1) et avec les Ordres Mendiants[[2]](#footnote-2). Le prestige linguistique et littéraire accompagne cette puissance : **les œuvres françaises sont traduites et les italiens écrivent ou dictent en français**.

L’art gothique se répond se répand en France. Le prestige littéraire et linguistique accompagne cette puissance d’ensemble : la littérature germanique se constitue en partie sur des traductions d’œuvres françaises du XIIe siècle et des Italiens écrivent ou dictent en français.

En revanche, la deuxième période médiévale est marquée par les calamités des XIVe et XVe siècles : **la guerre des Cents Ans, la peste, les émeutes urbaines, la jacquerie des paysans, les troubles monétaires, une crise dynastique** de 1316 à 1328 (fin des Capétiens[[3]](#footnote-3)) et une crise religieuse avec **le Grand Schisme**[[4]](#footnote-4).

**Un essor préparé de longue date**

Le développement de la première période médiévale est préparé depuis le VIIIe siècle avec la monarchie carolingienne ; que la France naît des partages qui suivent la mort de Louis le Pieux. L’officialisation de la langue française avec les serments de Strasbourg en 842 ; qu’elle existe définitivement avec l’avènement de la dynastie des capétienne en 987.

**Une crise de croissance**

Inversement, on considère de plus en plus la crise des XIVe et XVe siècles comme une crise de croissance pendant laquelle une nouvelle société se met en place. Le développement d’un grand commerce maritime et de pratiques bancaires qui annoncent le capitalisme, l’essor de la société et de la culture urbaine, la diffusion de l’imprimerie, le renforcement définitive du pouvoir monarchique centralisateur avec la disparition des principautés, annoncent les Temps Modernes, bien que , surtout dans le domaine des mentalités et des croyances religieuses – malgré la Réforme- le Moyen Âge se poursuivie dans le XVIe siècles.

**Le plurilinguisme**

La France médiévale est plurilingue. **Trois langues dominent**: le latin, langue de la bible, de la religion et des clercs ; la langue d’oc, support d’un brillant essor littéraire et culturel aux XIIe et XIIIe siècles ; la langue d’oïl dont le triomphe est surtout politique : c’est la langue de la monarchie et de la cour, centre du pouvoir et du prestige culturel, d’où émerge une division entre le Nord et le Midi.

**Sentiment patriotique et sentiment historique**

Dès la fin du XIIIe siècle, beaucoup de français estiment qu’l est louable de « mourir pour la patrie », ce mouvement produira **Jeanne d’Arc[[5]](#footnote-5).** Ce sentiment s’ancre dans l’histoire, inaugurant une tradition particulièrement vigoureuse dans la conscience collective des Français. Les strates successives qui constituent ce sentiment sont la légende des origines troyennes des Francs, le souvenir du **Baptême de Clovis**[[6]](#footnote-6), peu à peu assimilé à un sacre du pouvoir thaumaturgique dont le roi grâce à l’huile miraculeuse de la Sainte Ampoule peut guérir par toucher les malades. De là découle « la religion royale », enfin le souvenir des deux monarques refondateurs, Charlemagne et Saint Louis.

**Bibliographie**

Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989

 **Séance 2 : Les XIIe  et XIIIe SIECLES**

* 1. **LE XIIe SIECLE : LE GRAND BOUILLONNEMENT**

LeXIIe siècle est le temps de la grande effervescence conquérante et créatrice. Celle-ci se manifeste d’abord dans le monde rural. Laterre pendant tout le Moyen Âge est la base de l’économie et de la société ; grâce à la charrue à roues, à la herse, au nouveau collier d’attelage, à la ferrure, et à l’emploi, à côté du bœuf, du cheval. Le moulin assure le premier équipement en machines.

Deux secteurs économiques atteignent un développement presque industriel : le bâtiment, où le bois recule devant la pierre, le textile mécanisé par le métier à tisser à pédales horizontal. La libération progressive des serfs ; la protection des marchands par les rois permet la multiplication des foires et des marchés ainsi que l’afflux de la main d’œuvre dans les villes. Une situation géographique au contact du Nord et du Midi et l’action des comtes font des foires de Champagne le grand rendez-vous du commerce de la chrétienté.

Sous le roi louis VI(1108-1137) et Louis VII(1137-1180), la monarchie française s’impose. Un des principaux artisans de cette puissance est l’abbé de Saint- Denis le moine bénédictin Suger (1122-1151), principal conseiller des rois de France, qui fait de son abbaye le principal foyer de production de l’idéologie monarchique, à proximité de Paris devenu siège principal des souverains, qui ont abandonné l’Orléanais.

Dans le domaine intellectuel, **les écoles urbaines ravissent la première place aux écoles monastiques**. Elles sont illustrées par les écoles cathédrales de Laon, de Chartes et finalement de Paris.

Le système féodal se fond sur deux bases : **la seigneurie rurale** et **le contrat vassalique** d’un côté, l’idéale de réciprocité des services, de l’autre. L’esprit chevaleresque entrainé dans les tournois et l’activité intellectuelle ne brille nulle part plus fort qu’en France (justifié par l’idée du transfert de la culture d’Athènes à Rome puis à Paris). La France est aussi le terrain où s’élabore le premier idéal laïc depuis l’Antiquité : la courtoisie, faite de prouesses guerrières, de galanterie (amour courtois) et de politesse de mœurs.

Enfin, la place des Français dans la grande aventure de la Croisade est telle que les chrétiens sont appelés Francs en Terre Saine. Une menace toutefois apparait pour la monarchie, en 1066, le duc de Normandie devient roi d’Angleterre, et le vassal normand est plus puissant que son seigneur, le roi de France. Cette puissance s’accroit avec l’ascension du comte d’Anjou sur le trône de l’Angleterre en 1154. Tout l’Ouest de la France lui appartient.

* 1. **LE XIIIe SIECLE : APOGEE ET CLÔTURE**

Les progrès de la culture extensive se complètent par la culture intensive (lente diffusion de l’assolement triennal, progrès des rendements céréaliers) où se développent des cultures plus lucratives, ces progrès du commerce conduisent Saint Louis à d’importante mesures monétaires : frappe de gros d’argent et retour à la monnaie d’or (écu) abandonnée depuis Charlemagne. Essor des Ordres Mendiants évangélisent la nouvelle société.

**Essor des laïcs qui s’organisent dans les confréries et les métiers**, s’alphabétisent et s’assurent de nouveaux pouvoirs par la richesse, le droit, la culture, et une dévotion spécifique.

Essor des femmes, que couronnent le culte marial et la poussée de **la sainteté féminine**.

**La monarchie est centralisée** grâce aux victoires de Philipe-Auguste (1180-1223), et par le prestige religieux et moral de Louis IX (1226-1270). La centralisation de la monarchie est accentuée par l’envoi des enquêteurs royaux chargés d’une double mission : faire respecter les décisions royales prises par ordonnances, corriger les abus des officiers du roi et conforter ainsi l’image d’une monarchie garante de justice et de paix.

Par ailleurs, **l’Eglise et les Ordres Mendiants** font peser sur les fidèles un contrôle de tous les instants, portant sur le corps comme sur l’âme, réglementant les gestes et les paroles.

**Les universités institutionnalisent** le mouvement scolaire et scientifique et les lois scripturaires rigides renforcent l’oppression contre les marginaux et les révoltés : chasser et persécuter les Juifs, et les Cathares. Dans le Midi, L’Eglise et la royauté écrasent la population sous la double haine de l’orthodoxe à l’égard de l’hérétique et de l’homme du Nord à l’égard du méridional.

 **Bibliographie**

Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989.

**Séance 3 : Les XIVe  et XVe Siècles**

* 1. **LE XIVe SIECLE : LES CALAMITES**

Dès la fin du règne de Saint Louis 1260 la conjoncture commence à être renversée : des grèves, des émeutes urbaines à cause des difficultés économiques et des tensions sociales. Après la mort du roi Philipe le Bel les révoltes éclatent. Le roi qui manque d’argent, ne parvient pas à établir un impôt régulier.

**Une crise dynastique** s’annonce en 1328 ; la mort des trois fils de Philipe le Bel fait que son petit-fils roi d’Angleterre revendique le trône de France, mais les grands du royaume le refusent parce que descendant de son grand -père par une femme, cette querelle envenima le conflit franco-anglais qui, avec des périodes de trêve, allait durer plus de Cent Ans, de 1337 à 1453. Il fut marqué par une série de désastres français : Crécy (1346), Poitiers (1356), Azincourt (1415). Il y a eu un bref répit sous le règne du roi sage Charles V (1364-1380), sous le roi fou Charles VI, l’ambition des oncles et des cousins du roi accrut la crise politique.

Divisée en deux fractions, **Armagnacs et Bourguignons**[[7]](#footnote-7), la France était secouée par **une guerre civile** qui s’ajoutait à la guerre des Cent Ans[[8]](#footnote-8) et aux pillages et massacres routiers. Depuis 1348, la peste noire frappait la France ainsi les terres cultivées reculaient et les villages étaient désertés. **Le grand Schisme**, de 1378 à 1417, ajoutait à ces troubles la confusion religieuse.

Malgré tous ces désastres, les bases de futurs progrès se mettaient en place : **la bourgeoisie s’affirmait, l’Université de Paris produisait de grands savants tels que Buridan et Nicol Oresme**. **Un premier humanisme naissait**. Un grand corps de l’état s’affirmait : **le Parlement**. L’art et le sentiment religieux connaissent des renversements, confirmé par nouveau regard sur la nature et sur l’individu qui s’affirmait dans le portrait qui témoigne le début du « réalisme ».

* 1. **LE XVe  SIECLE: DU FOND DE LA CRISE AU REDRESSEMENT**

Les progrès des siècles précédents semblent être effacés par de multiples désarrois : **le traité de Troyes (1420)** qui livre la France aux Anglais et aux Bourguignons, le partage de la France entre un roi anglais et un roi de Bourges, fils douteux de Charles VI. Mais l’épopée de Jeanne d’Arc donne un coup de fouet à la reconquête de Charles VII (1422-1461). Louis XI (1461-1483), malgré ses errements politiques, accompagne le mouvement de reprise démographique et économique favorisé par la fin de la guerre des Cents Ans. Après sa mort, **l’échec des Etats Généraux de 1484** sanctionne l’avortement des assemblées représentatives dans une France qui s’éloigne définitivement du régime parlementaire anglais et prend le chemin de **l’absolutisme[[9]](#footnote-9) royal**. **La diffusion de l’imprimerie**, dans ce siècle, assure une forte continuité culturelle.

Dans tous les domaines, l’impression est celles de forts contrastes entre violence et raffinement, progrès de la raison et éclats de l’affectivité, entre la sclérose de la scolastique et des vielles mentalités médiévales et la libération de l’Humanisme et de la Renaissance, le succès de l’économie de la métallurgie et de la soie, et la persistance des crises rurales et alimentaires. C’est «  l’âpre saveur de la vie », « l’odeur mêlée du sang et des roses » .

* 1. **La littérature au Moyen Âge : Courtoisie, quête et savoir**

Malgré l’existence, consacrée par la critique, de successives « renaissances », il serait peut-être plus commode de parler de **« naissance littéraire** » pour le Moyen Âge : avant le XIIe siècle, **la littérature en langue vulgaire,** c’est-à-dire écrite la ou les langues qui deviendront le français, n’existe pratiquement pas. Les XIIe et XIIIe siècles correspondent à une période d’expansion, d’enthousiasme et d’expériences qui ne se retrouvera à aucun moment par la suite avec la même intensité : tout est à inventer. Le concept **du fin ’Amor** informe toute cette période, élaboré par **les troubadours** en contact avec la poésie arabe et acclimaté dans les milieux littéraires de la France d’oïl, sous la forme de la courtoisie : il ne s’agit pas d’un réservoir de motifs liés à la « **matière de Bretagne** », héritée **des Celtes**, mais d’un système de pensée qui régit toutes les facettes de la vie littéraire. Les romans, en vers puis en prose, explorent toute la gamme des situations amoureuses, tout en élaborant des concepts nouveaux, comme celui de l’aventure et de la quête. La perspective de la littérature au Moyen Âge est de reproduire le livre du monde formé de la main de Dieu, dans une somme du savoir et de l’expérience humaine.

**Bibliographie**

Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989.

**Séance 4 : La littérature orale au Moyen Âge : Aperçus historique**

**Objectifs : Découvrir l’essence de la littérature écrite et les critères de la littérature orale**

Historiquement ce qu’on l’appelle « **une littérature orale** » se développe avant l’existence de la littérature écrite, qui n’est au finale qu’une transcription de la parole littéraire. La société médiévale baigne dans **une culture de l’oralité**. Non que le public soit dans sa globalité analphabète : le privilège culturel des **clercs et des moines**, dont il est connu qu’ils étaient les seuls à savoir lire et écrire, n’est plus si exclusif à partir du XIIe siècle et s’abolit plus tôt encore si l’on considère le fait qu’une partie de la haute noblesse accède au savoir dès le IXe siècle. Par ailleurs, l’écriture, au Moyen Âge ne remplace guère l’oralité. L’acte de la lecture, même intime, implique la prononciation du texte à haute voix. Les bibliothèques monastiques bruissent de **la psalmodie *mezza voce****[[10]](#footnote-10)* à laquelle s’appliquent les religieux qui les fréquentent. Rares sont les gens capables de lire en silence. L’oralité triomphe donc jusque dans le dialogue solitaire du lecteur avec le livre.

La lecture se répand par la parole. Les œuvres se diffusent à haute voix et devant un public nombreux ou restreint selon les genres. Il y a une littérature destinée à une foule tapageuse, et nous y rangeons **la chanson de geste** et de **fabliau** ; il y a une littérature destinée à des assemblées plus étroites et raffinées : ainsi du **roman courtois** ou de **la poésie lyrique**.

L’œuvre médiévale, quelle qu’elle soit, est toujours appelée à transiter par la voix et n’existe qu’en performance. L’essentiel de la poésie latine et romaine est chanté. Bien plus, jusqu’à l’apparition du roman, toute la littérature en langue vulgaire, sans exception, est destinée au chant.[[11]](#footnote-11)

Il est vrai que la poésie était à la base chantée, donc le poète, ou le réciteur, devrait être systématiquement accompagné de musicien, ou par moment c’est lui qui jouait et récitait les poèmes. Durant des époques assez étendues, la littérature orale a connu de multiples personnes chargées de transmettre le patrimoine culturel et littéraire, voire historique des différentes civilisations. Le statut des dépositaires de la tradition orale varie d’une époque à une autre et d’un pays à un autre, dont :

**Un barde :** Dans la civilisation celtique de l’Antiquité, un haut personnage de la société. C’est un poète- chanteur qui célébrait les exploits des héros, il s’accompagnait d’une lyre. Le prince à qui il adresse ses compositions poétiques doit le récompenser somptueusement.

**Un aède :** Poète épique ou hymnique de la Grèce Antique, généralement aussi chanteur-réciteur de ses propres œuvres, s’accompagnant d'un instrument de musique, la [phorminx](https://fr.wikipedia.org/wiki/Phorminx). Le plus célèbre des aèdes est Homère.

**Un rhapsode ou rapsode**: En [Grèce antique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gr%C3%A8ce_antique), un artiste qui va de ville en ville, récitant et chantant des épopées, principalement, les épopées de Homère. Il se distingue de l’aède qu’il ne compose pas les œuvres qu’il diffuse.

**Un griot :** En Afrique de l’Ouest, un poète musicien qui transmet la culture orale. Le métier de griot est transmis d’une génération à une autre. Les familles de griots peuvent être spécialisées en histoire du pays, en généalogie, en art oratoire, en pratique musicale, ou pratiquer les différentes disciplines à la fois, en fonction de l'habileté de chaque griot.

**Un troubadour :** Au Midi de la France, Un poète, musicien, compositeur, qui, au XIIe et XIIIe siècle allait de château en château, propageant des valeurs de la société courtoise, en langue doc. **Les trouvères** sont leurs équivalents, dans le nord de la France à peu près un siècle plus tard, leurs poèmes sont composés en langue d’oïl. Trouvères et troubadours, interprétaient eux-mêmes ou faisaient interpréter leurs poèmes par des jongleurs et des ménestrels.

**Un jongleur :** Au moyen Âge, un chanteur ambulant, il chante ordinairement les œuvres d’un autre, du trouvère ou du troubadour. Il sert d’intermédiaire entre l’auteur et le public. Il doit avoir une large maîtrise des chansons de geste, chanson d’amour et chanson de piété, pour satisfaire son auditoire.

**Un ménestrel** : Dans la société féodale des xiie et xiiie s., jongleur attaché à un seigneur, souvent trouvère lui-même. Les ménestrels étaient des poètes et musiciens qui, au Moyen Âge, allaient chanter leurs vers ou ceux des autres, de château en château.

**Bibliographie**

* Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989.
* Michel, Zink, *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*, Librairie Générale Française, 1993.
1. Cîteaux, Robert de Molesmes y fonda en 1098 une communauté religieuse émanée de l’ordre de Saint-Benoit. Saint Bernard y fit profession en 1113 : la réforme qu’il introduisit dans l’ordre prit le nom de Cîteaux (cisterciens). Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ordres Mendiants, ordres fondés ou réorganisés au XIIIe S., qui faisaient profession de pauvreté absolue. Les quatre les plus anciens et les plus important sont les Carmes, les Franciscains, les Dominicains et les Augustins. Ibid. [↑](#footnote-ref-2)
3. Capétiens, dynastie de rois qui régnèrent sur la France de 987 à 1328. Elle est issue d’Hugues Capet. Les Valois succédèrent aux Capétiens directs. Ibid. [↑](#footnote-ref-3)
4. Le grand schisme d’occident, conflit qui divisa l’Eglise de 1378 à 1417 et durant lequel il y eut plusieurs papes à la fois. [↑](#footnote-ref-4)
5. Jeanne d’Arc (sainte), dite La Pucelle d’Orléans, héroïne française, née à Domrémy (1412-1431) […] déclarée hérétique et relapse, elle fut brulée vive par les Anglais le 30 mai 1431 à Rouen. Ibid. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le Baptême de Clovis , daté d’un 25 décembre à Reims, constitue un événement fondamental de l’histoire nationale et celle du catholicisme. Le roi Clovis est baptisé chrétien, et la France baptisée « fille ainée de l’Eglise ». Ibid.

  [↑](#footnote-ref-6)
7. Faction des Armagnacs, durant la guerre des Cent Ans, parti du duc d’Orléans, dont un des chefs était le comte Barnard VIII d’Armagnac, beau-frère du duc Charles 1er d’Orléans. Il déchira la France sous Charles VI et Charles VII par ses luttes avec la faction des Bourguignons. Le conflit prit fin avec le traité d’Arras (1435). Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989. P. 1035 [↑](#footnote-ref-7)
8. Guerre de Cent Ans, nom donné à la série de conflits qui ont opposé la France à l’Angleterre (1337- 1453).Ibid. p.1118 [↑](#footnote-ref-8)
9. L’absolutisme, régime politique dans lequel tous les pouvoirs sont sous l’autorité du seul chef de l’Etat. Ibid. p.4 [↑](#footnote-ref-9)
10. Mezza voce : loc.adv (mots it). A mi-voix. Le Petit Larousse En Couleur*, Dictionnaire encyclopédique pour tous*. Larousse. 1989. P 583 [↑](#footnote-ref-10)
11. Michel, Zink, *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*, Librairie Générale Française, 1993. P15 [↑](#footnote-ref-11)